

Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins

L'hôtel Mercure a abrité hier la cérémonie de lancement du Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005, sous la présidence de M. Mohamed Ould Abed, ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED), en présence de M. Saadne Ould Bouheide, ministre de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS), du Commissaire aux Droits de l'Homme à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLPI), de la Représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et de nombreux représentants des autres organismes des Nations unies et de la société civile.

Les OMD, un agenda international...

La Représentante du PNUD, Mme Cécile Molinier, dans son mot d'introduction, a rappelé que le thème de ce rapport annuel est consacré cette année à "la coopération internationale à la croisée des chemins : Aide, commerce et sécurité dans un monde marqué par les inégalités."

Il s'agit là du 16^{em} rapport depuis 1990, date du premier rapport annuel, et plusieurs thèmes y sont développés, dont les plus importants sont, la faiblesse des moyens face à l'ampleur des besoins des pays pauvres, les inégalités sociales et la résurgence des conflits et des catastrophes naturelles, a-t-elle dit.

Il y a cinq ans, au début du millénaire, les gouvernements mondiaux se sont unis pour faire une promesse ferme aux victimes de la pauvreté globale. La Déclaration du Millénaire fut alors signée sous l'égide des Nations Unies à New York pour un engagement solennel afin de "délivrer nos semblables d'un phénomène avilissant qui touchait plus d'un milliard de personnes". Cet engagement prend tout son sens à quelques jours du sommet des Nations Unies qui passera en revue les progrès accomplis depuis cette déclaration de 2000, en particulier l'état d'avancement des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD), voir encadré.

Les OMD ont servi de centre de gravité pour l'action internationale, faisant figurer le développement et la lutte contre la pauvreté sur l'agenda international. L'année 2005 se caractérise par un durcissement très net de la lutte contre la pauvreté dans le monde, à l'image de l'annulation de la dette de beaucoup des pays pauvres dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2002, et celle toute récente décidée par le G8 lors de leur sommet de Gleneagles (Écosse), a-t-elle ajouté.

Certes les pays développés continuent d'accompagner les pays pauvres dans le cadre de l'aide au développement, le commerce et la sécurité, mais la gestion de cette aide par les bénéficiaires demeure aussi un enjeu non moins important pour la fiabilité des plans de développements, notamment par rapport à l'appropriation des OMD. L'augmentation de cette aide est d'ailleurs envisageable, de 0,25 % du produit national brut (PNB) de l'ensem-

ble des pays développés, elle passera probablement à 0,5 % d'ici 2010, et d'ici là, 90 % de cette aide sera décaissée, a-t-elle poursuivi.

Pour les pays pauvres, le service de la dette reste très lourd, et les barrières commerciales érigées à l'encontre des pays en voie de développement (PVD) sont trois à quatre fois plus élevées que celles qui existent entre les pays développés, et l'avènement d'un nouvel ordre économique avec des règles commerciales plus équitables demeure une revendication légitime des PVD.

Les espoirs nés des accords de Doha pour un commerce bilatéral plus équitable n'ont pas encore donné les résultats escomptés, et c'est aux pays riches de sortir, désormais, des sentiers battus pour augmenter l'aide au développement, renforcer la coopération régionale, lutter contre les barrières commerciales et l'insécurité internationale pour que les pays pauvres, dans le cadre d'un environnement institutionnel marqué par la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance, trouvent leur chemin vers un développement durable, a-t-elle conclu.

Maintenir le cap pour l'horizon 2015

La cérémonie d'ouverture proprement dite a débuté avec l'allocation M. Mohamed Ould Abed, ministre des Affaires Economiques et du Développement qui de Rapport mondial sur le Développement Humain 2005 est sorti cinq ans après la Déclaration du Millénaire et coïncide plus ou moins avec le sommet des Nations Unies du mois courant où l'Assemblée Générale fera le point sur les progrès accomplis en matière de réalisation des OMD. Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) suit de très près les 8 objectifs majeurs consacrés par ladite déclaration et considère que les actions déjà prises par le nouveau gouvernement contribueront à créer des conditions propices à leur appropriation, a-t-il ajouté. En effet, le CMJD a mis en place trois commissions interministérielles chargées respectivement de la transition démocratique, de la justice et de la bonne gouvernance qui sont actuellement à pied d'œuvre avec l'ensemble des acteurs socioéconomiques y compris la société civile, et leurs rapports seront présentés dans deux mois. La transition ne dépassera pas deux ans au cours desquels des élections législatives et présidentielles seront organisées, a-t-il ajouté. Le ministre a, en fin, constaté qu'à travers les projections du rapport, certains de ces objectifs ne seront pas réalisés à l'horizon 2015, et de conclure que toutes les mesures opportunes seront prises pour essayer d'inverser cette tendance et maintenir le cap pour l'horizon 2015.

Dans son exposé, M. Mohamed Aly Ould Lemrabott, Conseiller stratégique au PNUD a présenté le Rapport National sur les OMD, qui, a-t-il, dit renferme des données statistiques provenant pour le plupart de sources officielles au niveau national, et seuls les données fiables ont été retenues. Sept

Les objectifs du Millénaire pour le Développement

En septembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies examinera et adoptera les progrès accomplis depuis la Déclaration du Millénaire de 2000, les objectifs globaux et l'avancement des huit objectifs du Millénaire pour le Développement. Ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les mesures qui conduiront à leur réalisation sont indiquées à titre d'exemple.

- Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et éliminer la faim et la malnutrition sévères.
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. Garantir que tous les enfants capables puissent aller à l'école.
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire et à tous les niveaux.
- Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile. Réduire de moitié le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans.
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle. Réduire de moitié le taux de mortalité maternelle.
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Stopper la propagation du VIH/sida et éliminer les disparités de traitement et d'accès aux médicaments.
- Objectif 7 : Assurer la durabilité de l'environnement. Stopper la dégradation de l'environnement et assurer la sécurité des ressources.
- Objectif 8 : Mettre au point un partenariat mondial pour le développement. Renforcer la coopération et le partenariat entre les gouvernements nationaux et les citoyens.

objectifs afférent au contexte mauritanien ont été successivement analysés dans ce document.

C'est ainsi que l'objectif 2, " Assurer l'éducation primaire pour tous les enfants " et l'objectif 7, " Assurer un environnement durable " pourront être probablement atteints ; l'objectif 1, " Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim " et l'objectif 3, " Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes " seront potentiellement

atteints ; en fin les objectif 4, " réduire la mortalité des enfants de moins de cinq " ; l'objectif 5, " Améliorer la santé maternelle " et l'objectif 6, " combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies " seront vraisemblablement atteints.

En fin, M. Isselmou Ould Mohamed El Moctar, DPÉ adjoint/MAED, a présenté, en point d'orgue, un exposé sur le Costing des OMD. L'intervenant a tout d'abord rappelé que le Bureau du PNUD a réalisé en 2005 une étude d'évaluation des coûts de réalisation des OMD en Mauritanie. La méthodologie adoptée est celle du Millenium Project qui est une approche intégrée prenant en compte l'ensemble des objectifs et les interactions potentielles entre les multiples actions à mener. Il s'agit d'une démarche qui peut être adoptée par la plupart des PVD. Le besoin cumulé de financement pour l'ensemble de la période représente 3985,5 millions USD. Ces besoins de financement relatifs aux OMD sont respectivement de 104 USD et 128 USD par tête en 2006 et 2015, a-t-il conclu.

La clôture de cet atelier a été marquée par un débat assez riche où les deux derniers intervenants ont répondu aux questions de l'assistance.

MOHAMED OULD AHMED ELKORY
MEDAHMED@YAHOO.FR